

Economie un fonds pour aider les entreprises à grandir

Au-delà de ses traditionnelles missions d'accompagnement à la création ou à la reprise/transmission d'entreprises, Initiative Ariège se positionne aujourd'hui sur un nouveau champ d'action.

"Le constat est issu de diverses discussions avec nos partenaires, expliquent Alain Rochet et Didier Kuss, président directeur de la structure. Initiative Ariège manquait d'outils pour accompagner les entreprises en croissance". Soit ici des entreprises âgées de plus de cinq ans, "saines", implantées en Ariège et dont l'activité est appelée à se développer, engagées qu'elles sont dans un programme de croissance et de création d'emplois.

Mais croître coûte forcément : "on vient alors conforter des plans de financement pour accompagner ce développement", assure Initiative Ariège avec ce nouvel outil. Un "fonds croissance" donc, doté de 500.000 euros (Caisse des dépôts et consignations, Chambres de métiers et de commerce, Ariège Expansion et organismes bancaires l'alimentent) et qui devrait soutenir "trois à cinq dossiers par an", selon des critères bien définis. Il s'agit en effet d'un prêt personnel au chef d'entreprise, prêt d'honneur et sans intérêt ni garantie, pouvant atteindre 50.000 euros et d'une durée maximale de cinq années. Le nombre d'emplois possiblement créés sur trois années par cette



croissance est notamment pris en compte, avec un engagement du chef d'entreprise par la signature d'un "plan emploi" joint au contrat de prêt.

"Le prêt vient sur le haut de bilan, au capital ou sur compte courant, pour renforcer les fonds propres", précise M. Kuss. Par là même, c'est consolider le dossier qui est présenté aux banques – ces dernières assurant de leur attachement à l'investissement et au développement locaux. Banques aux yeux desquelles un "oui" préalable du comité d'engagement d'Initiative Ariège aura aussi une grande

valeur lors de l'instruction d'une demande de crédit émanant d'une entreprise en développement.

Bref, il y a là un outil précieux, capable de remettre de la "confiance", souligne le directeur de la Chambre de métiers Pierre Bouche, tandis que la vice-présidente de la CCI Josiane Gouze-Fauré précise que "ce prêt par le fonds croissance peut se conjuguer avec une intervention de K Ariège", le fonds d'investissement local mis en place il y a quelques mois dans le département.

A. C.

Tour de France : où et quand le voir passer le 22 juillet

Sans faire étape, la Grande Boucle traversera l'Ariège mardi 22 juillet lors de l'étape Carcassonne / Bagnères de Luchon. L'entrée dans le département se fera au Cararet, lieu-dit La Bardaille (par la D11), à 10h39 pour la caravane, à 12h29 pour les coureurs. Le peloton traversera Pamiers moins de dix minutes plus tard, pour prendre la route des coteaux se présenter à Pailhès peu après 13h, et traverser la grotte du Mas d'Azil à 13h30. Clermont, Lescure... et l'arrivée à St-Girons vers 14h.

C'est ensuite la D618 en passant par Engomer (14h18), Audressein, Argein, Aucazein, Orgibet et l'ascension du Col du Portet d'Aspet, qui verra les coureurs quitter le département vers 14h50 - ils sont attendus au sommet du Portet peu après.

Passage éclair donc en Ariège, un peu plus de deux heures si le peloton tient la moyenne de 40 km/h. La caravane, pour sa part, sera à Pamiers vers 10h45, à Pailhès à 11h22, au Mas d'Azil à 11h43, à St-Girons à 12h23, puis le long de la D618.

A ne pas oublier, les traditionnels conseils de prudence au bord de la route du Tour : tenir ses enfants par la main, ne pas courir à côté des coureurs, être très prudent en ramassant les objets jetés par la caravane publicitaire, garder les animaux en laisse...